

Neuchâtel et ses aînés : le Président a des projets

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **1 (1970-1971)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Président a des projets



Le président Philippe Mayor: « Nous connaissons toutes nos personnes âgées... »

Les aînés devraient être partout une raison de fierté pour la collectivité. Avoir beaucoup d'aînés signifie qu'on en prend soin, qu'on s'efforce de les intégrer au sein d'une communauté plus jeune qui, souvent, oublie qu'elle s'achemine elle aussi tout doucement vers ce 3e Age si riche d'expérience, de courage et de tendresse.

A Neuchâtel c'est vrai comme partout ailleurs en Suisse. De plus en plus vrai. Mais le problème dans ce canton ne se présente pas de la même façon qu'à Genève, par exemple, ou à Bâle-Ville, où la capitale et le canton ne font qu'un. Le regroupement des intéressés est moins aisé dans un Etat où les principales cités sont éloignées les unes des autres. C'est le cas de la République et Canton de Neuchâtel.

Aussi, avant de parler de la Chaux-de-Fonds et du Locle, villes modernes, dans un prochain numéro, nous arrêterons-nous aujourd'hui à Neuchâtel, cité d'études et de tourisme, où le Président de la Ville, M. Philippe Mayor, nous fait l'inventaire de ce qui existe pour les personnes âgées.

Des loyers modérés

« Notre ville compte 38 300 habitants, dont environ 4500 retraités. Neuchâtel voue un grand intérêt à cette fraction de la population. Evidemment, nos moyens ne peuvent se comparer à ceux d'une grande cité. Nous avons notamment créé deux immeubles locatifs modernes à l'intention des personnes âgées ».

Ces immeubles, que nous avons visités, sont intéressants à tous points de vue. Ils sont admirablement situés au-dessus de la ville. Ils sont confortables, leurs loyers sont modérés et ils permettent à de nombreux retraités de s'intégrer à une communauté, ce qui leur évite les affres de l'isolement.

« Cadolles 13 » a déjà 14 années d'existence. L'immeuble abrite 26 appartements d'une pièce et 7 de deux pièces. Prix pour une pièce : Fr. 62.- plus Fr. 15.- pour le chauffage. Prix pour deux pièces : Fr. 125.-, chauffage compris. Le second immeuble, « Verger Rond », est plus moderne, sa construction datant de six ans.

Conditions pour être admis comme locataire : être retraité AVS, habiter Neuchâtel depuis quelques années, être de condition modeste et avoir une santé suffisante pour être à même de s'acquitter des travaux ménagers.

Ces immeubles appartiennent à des fondations privées. La Ville de Neuchâtel a apporté une importante contribution en facilitant l'acquisition des terrains. Autre détail intéressant : l'Hôpital des Cadolles étant tout proche, les locataires bénéficient d'une grande sécurité au point de vue santé.

Homes, maisons, clubs

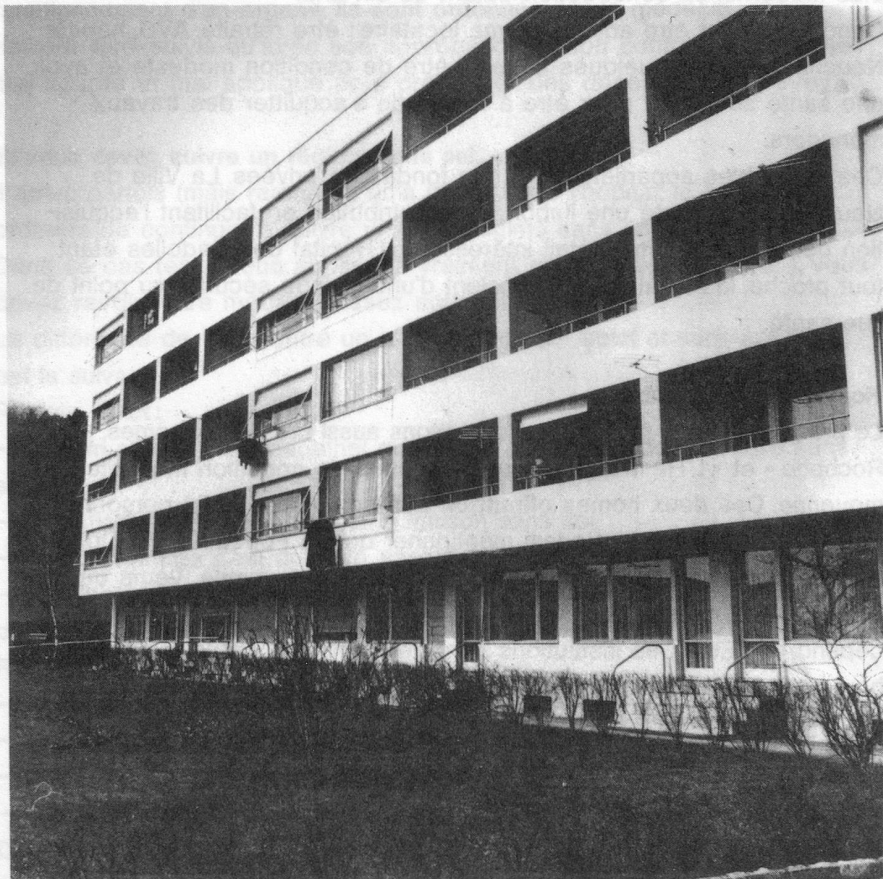
Le président Mayor poursuit : « Nous avons aussi créé deux homes, « La Rochette » et « L'Hermitage » pour personnes de condition modeste ou moyenne. Ces deux homes offrent un abri confortable à 55 personnes. Pour être complet, il faut aussi mentionner que la Fondation Ed. Dubois a édifié la maison des Charmettes, réservée aux hommes, veufs ou célibataires. Une maison pour dames ou demoiselles âgées, à Serrières, dépend de l'Etat. Ces institutions sont des pensions, l'asile ayant fort heureusement disparu de notre région. C'est là un des bons effets de l'AVS ».

- Que coûte la pension dans ces homes ?
- Aux Rochettes, Fr. 450.- par mois. A L'Hermitage, cent francs de plus.
- Avez-vous connaissance, parmi les personnes âgées, de situations misérables ?



« Cadolles 13 » existe depuis 14 ans.

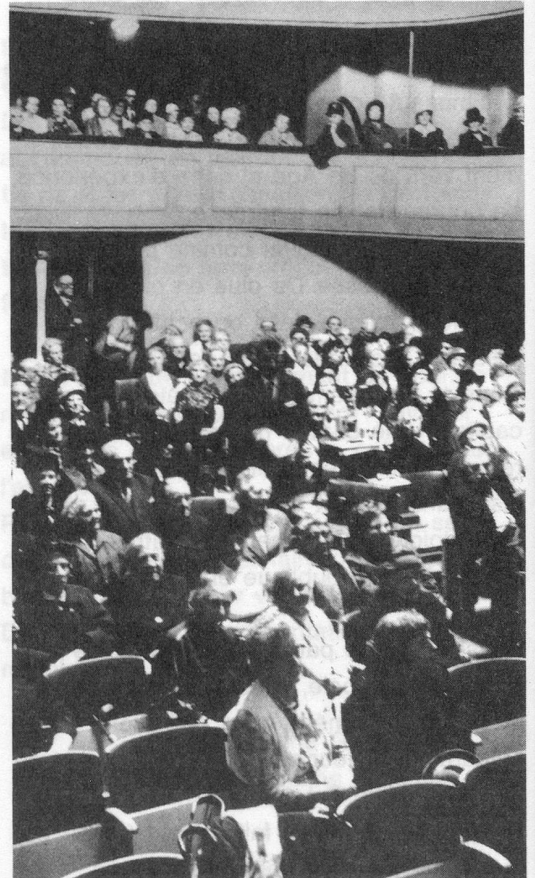
« Verger Rond ». Comme à « Cadolles 13 », la liste d'attente est longue, d'où la nécessité de construire un 3e immeuble.



– Il arrive que la maladie aggrave sensiblement certaines situations. Dans ces cas-là, les autorités interviennent. Mais encore faut-il qu'elles en soient informées... Nous connaissons toutes nos personnes âgées et notre assistante sociale leur voue le meilleur de son activité. Dans les cas pénibles, plusieurs fonds nous permettent de venir en aide aux intéressés dans les meilleurs délais.

« Nous nous préoccupons aussi des loisirs. Nous encourageons les groupements de gymnastique. Le club « La Joie du Lundi » organise deux fois par mois des séances divertissantes : cinéma, théâtre, concerts, conférences, dans la grande salle du Théâtre municipal que nous mettons gratuitement à sa disposition. Ce club – une simple amicale non structurée – groupe 550 membres cotisants (Fr. 5.– par année). Sa doyenne est une ancienne gouvernante de 98 ans qui continue de s'occuper de personnes âgées (moins qu'elle !) et qui vit au troisième étage d'un immeuble privé d'ascenseur et de chauffage...

« La Joie du Lundi » se réunit deux fois par mois dans la salle du Théâtre municipal mise gratuitement à disposition par la Ville.



Des projets

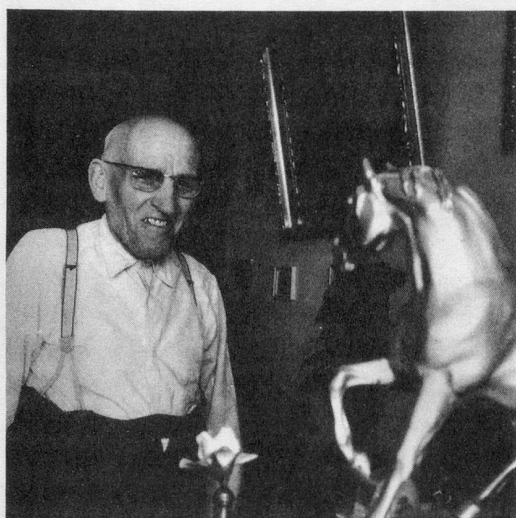
– Nous allons construire un troisième immeuble locatif réservé aux retraités ; il comportera plus de 60 appartements de une ou deux pièces. Je suis moi-même très attaché au projet de création d'un home médicalisé. Sur le plan régional, je m'intéresse de près aux problèmes gériatriques. Nous manquons de lits pour les malades chroniques âgés. Un service de repas chauds à domicile est en voie d'organisation. Pour le moment, les personnes âgées ont la possibilité d'aller prendre leurs repas au restaurant de l'Hôpital des Cadolles à des tarifs très réduits. Moyennant versement de Fr. 15.– par année, les retraités peuvent voyager à demi-prix sur le réseau des tramways et trolleybus de Neuchâtel. L'Église et un important club

A « CADOLLES 13 »

« La nature m'a sauvé ! »

Dans son petit appartement de deux pièces de « Cadolles 13 », à Neuchâtel, il y a des chevaux partout. Photos, dessins, statues, médailles. C'est que, toute sa vie durant, M. Jean Uebersax, 80 ans, a nourri une véritable passion pour le cheval. « Je ne suis jamais monté sur un vélo ou sur un tracteur, mais j'ai eu 40 chevaux... »

Ce sympathique retraité vit seul au milieu de beaucoup de souvenirs. Il y a les bons qui consolent des autres. Il faut préciser que M. Uebersax a vécu une existence particulièrement dure.



La passion de M. Uebersax : les chevaux.

automobile organisent chaque année un voyage gratuit par quartiers pour nos aînés, et la ville leur offre un spectacle de cinéma. Nous veillons à créer autant de contacts que possible entre jeunes et aînés. C'est stimulant...»

M. Claude Bindith, secrétaire cantonal de la Fondation pour la Vieillesse, déploie son activité dans l'ensemble du canton de Neuchâtel. Nous l'avons rencontré à « La Joie du Lundi ». Il nous a parlé de son travail et des buts poursuivis par son association. Ceux-ci sont : le développement des aides ménagères, des loisirs, des cours de gymnastique suivis par près de 40 groupes dans le canton, des vacances organisées, de l'information des intéressés et du public par le canal des secrétariats. « Notre canton compte quatre grands clubs-amicales de loisirs : Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, le Val de Travers. Au Neuchâtel nous étudions la possibilité de disposer d'une salle permanente réservée à « La Joie du Lundi ». Et nous avons d'autres projets... »

Sans doute est-ce là l'essentiel : ne pas se contenter de ce qui existe, mais innover, réaliser, répondre aux vœux de cette importante partie de la population, celle des aînés, qu'on ne prendra jamais trop au sérieux.

g.

Il est né en 1891 à La Côte-aux-Fées. Son père était horloger avant de devenir agriculteur. Jean était l'aîné de cinq frères. La famille était pauvre, très pauvre. A l'âge de 15 ans, le jeune homme se levait à 4 h. chaque matin pour se rendre à pied à Fleurier où il travaillait dans une fabrique de cadrans. En 1910, la famille quitta La Côte-aux-Fées pour les Bayards où les frimas sont presque aussi rigoureux qu'à la Brévine. Jean Uebersax loua sa bonne volonté et ses bras à une fabrique de pâte de bois, travaillant douze heures par jour pour 30 centimes l'heure. Dès 1914, ce fut Travers, où les Uebersax tirèrent leur pain quotidien d'un domaine. Là aussi Jean paya de sa personne, se levant chaque jour à 3 h. 30 pour soigner le bétail. Plus tard, la famille s'étant dissoute, Jean Uebersax et l'un de ses frères élisent domicile à Pierre-à-Bot, au-dessus de Neuchâtel. Ils y resteront 43 ans, jusqu'au jour du drame : la mort du frère. Alors Jean Uebersax se trouva placé devant une lourde solitude. Il dit, retenant ses larmes : « Mon frère et moi avons vécu 75 ans côte à côte. Nous nous sommes toujours soutenus mutuellement. Son départ m'a plongé dans le désespoir. J'ai encore deux frères vivants, mais ce n'est pas la même chose... »

Il y a trois ans, Jean Uebersax trouva une consolation en s'installant à « Cadolles 13 », avec ses meubles et une brassée de souvenirs. Il s'y fit des amis. Deux fois par semaine, il rencontre ses contemporains dans un café de la ville. Bricoleur, il est souvent appelé à l'aide par ses voisins. Il aime à rendre service, et dans cette vaste demeure où il sait être utile, il vit heureux, maintenant son deux-pièces dans un état de propreté scrupuleuse. Il a quelques petites économies, de quoi mettre de temps à autre « un peu de beurre dans les épinards ». Sa rente AVS et la rente complémentaire lui suffisent juste à tourner.

C'est surtout des chevaux qu'il aime à parler, commentant chaque photo, chaque dessin. De sa vie d'agriculteur il a gardé une cloche de vache pendue sur son balcon. Il est philosophe, et quand se fait sentir le poids de l'absence du frère disparu, il se réfugie dans ses souvenirs.

« Ici je suis heureux. Je lutte contre le sentiment de solitude. J'ai toujours su faire face aux événements, même dans les pires moments. Ce qui m'a sauvé, c'est la nature ».

G.